

# INFORMATION FISCALE SUR LES SOCIÉTÉS EN COMMANDITE ACCRÉDITIVES NINEPOINT

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	DATE DU TRANSFERT	VALEUR LIQUIDATIVE AU TRANSFERT	PBR PAR ACTION	FACTEUR DE CONVERSION	RENDEMENT APRÈS IMPÔT*
Ninepoint 2010 Société en commandite accréditive	Le 3 février 2012	19,36 \$	6,65 \$	1,9030	46,2 %
Ninepoint 2011 Société en commandite accréditive	Le 1 <sup>er</sup> février 2013	7,91 \$	6,76 \$	1,1137	-38,0 %
Ninepoint 2012 Société en commandite accréditive	Le 3 février 2014	10,02 \$	3,34 \$	1,6121	-30,1 %
Ninepoint 2013 Société en commandite accréditive	Le 26 janvier 2015	18,41 \$	5,53 \$	3,2380	22,5 %
Ninepoint 2014 Société en commandite accréditive	Le 24 février 2016	12,31 \$	1,66 \$	2,3340	-17,4 %
Ninepoint 2014-II Société en commandite accréditive	Le 30 septembre 2016	24,77 \$	6,78 \$	2,8096	57,5 %
Ninepoint 2015 Société en commandite accréditive	Le 24 janvier 2017	24,09 \$	6,07 \$	2,6625	50,8 %
Ninepoint 2016 Société en commandite accréditive de courte durée	Le 24 janvier 2017	22,16 \$	3,61 \$	2,4498	54,4 %
Ninepoint 2016-II Société en commandite accréditive	Le 25 janvier 2018	35,33 \$	7,54 \$	3,2244	154,0 %
Ninepoint 2017 Société en commandite accréditive	Le 4 février 2019	11,14 \$	2,91 \$	1,6488	-17,3 %
Ninepoint 2017-II Société en commandite accréditive	Le 4 février 2019	12,76 \$	4,18 \$	1,8885	-3,3 %
Ninepoint 2018 Société en commandite accréditive	Le 31 janvier 2020	13,34 \$	2,79 \$	2,2971	-0,2 %
Ninepoint 2018-II Société en commandite accréditive	Le 31 janvier 2020	13,51 \$	3,05 \$	2,3252	4,7 %
Ninepoint 2019 Société en commandite accréditive	Le 5 février 2021	33,76 \$	6,18 \$	3,7822	161,6 %
Ninepoint 2019 Société en commandite accréditive de courte durée	Le 5 février 2021	32,38 \$	5,51 \$	3,6284	150,4 %
Ninepoint 2020 Société en commandite accréditive – catégorie nationale, série A	Le 5 février 2021	29,73 \$	2,39 \$	3,6046	129,7 %
Ninepoint 2020 Société en commandite accréditive – catégorie nationale, série F	Le 5 février 2021	30,99 \$	2,71 \$	3,4726	136,8 %
Ninepoint 2020 Société en commandite accréditive – catégorie Québec, série A	Le 5 février 2021	24,51 \$	2,53 \$	2,9708	85,4 %
Ninepoint 2020 Société en commandite accréditive – catégorie Québec, série F	Le 5 février 2021	25,30 \$	2,95 \$	2,8347	88,9 %
Ninepoint 2021 Société en commandite accréditive de courte durée – catégorie A	Le 7 février 2022	27,02 \$	6,82 \$	2,7018	111,4 %
Ninepoint 2021 Société en commandite accréditive de courte durée – catégorie F	Le 7 février 2022	28,04 \$	6,87 \$	2,8040	116,9 %
Ninepoint 2021 Société en commandite accréditive – catégorie nationale, série A	Le 3 février 2023	10,66 \$	2,43 \$	1,4955	-13,4 %
Ninepoint 2021 Société en commandite accréditive – catégorie nationale, série F	Le 3 février 2023	11,06 \$	2,93 \$	1,5342	-12,8 %
Ninepoint 2021 Société en commandite accréditive – catégorie Québec, série A	Le 3 février 2023	7,21 \$	2,10 \$	1,0111	-27,7 %
Ninepoint 2021 Société en commandite accréditive – catégorie Québec, série F	Le 3 février 2023	7,48 \$	2,87 \$	1,0383	-28,0 %
Ninepoint 2021 Société en commandite accréditive de courte durée – catégorie A	Le 3 février 2023	12,09 \$	2,67 \$	1,6953	-2,5 %
Ninepoint 2021 Société en commandite accréditive de courte durée – catégorie F	Le 3 février 2023	12,54 \$	3,09 \$	1,7405	-1,5 %

\* Le taux de rendement après impôt a été calculé dans les hypothèses que : I. Le commanditaire est un particulier résidant en Ontario et qui était assujéti au taux marginal d'imposition le plus élevé, à l'exception des catégories Québec où l'on suppose que le commanditaire est un particulier résidant au Québec qui était assujéti au taux marginal d'imposition le plus élevé; II. Les produits de distribution étaient égaux à la valeur liquidative par part de chaque société en commandite à la date du transfert; III Le commanditaire n'est pas redevable de l'impôt minimum de remplacement; IV. Certaines des autres hypothèses émises dans le prospectus peuvent aussi être pertinentes.

## **INFORMATION FISCALE SUR LES SOCIÉTÉS EN COMMANDITE ACCRÉDITIVES NINEPOINT**

- **Date du transfert** : la date à laquelle la société en commandite a transféré ses actifs à la Catégorie ressources Ninepoint (ou Catégorie de fonds de ressources Ninepoint, selon le cas) dans le cadre de la dissolution de la société.
- **Valeur liquidative au transfert** : valeur liquidative par part de société en commandite de la société en commandite accréditive au moment du transfert.
- **PBR par action** : le prix de base rajusté par action pour chaque action de la Catégorie ressources Ninepoint reçue au moment du transfert.
- **Facteur de conversion** : le nombre d'actions de la Catégorie ressources Ninepoint reçues en raison du transfert de chaque part de la société en commandite.
- **Rendement après impôt** : le rendement après impôt total pendant la période allant de la date de clôture de la société en commandite accréditive correspondante jusqu'à la date du transfert.

## Sommaire de l'amortissement des frais d'émission aux fins fiscales (par part) :

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	DATE DE CRÉATION	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Ninepoint 2010 Société en commandite accréditée	Le 18 février 2010	0,40 \$	0,40 \$	0,40 \$	0,40 \$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ninepoint 2011 Société en commandite accréditée	Le 10 février 2011	0,37 \$**	0,37 \$	0,37 \$	0,37 \$	0,37 \$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ninepoint 2012 Société en commandite accréditée	Le 15 février 2012	-	-	0,37 \$	0,37 \$	0,37 \$	0,37 \$	0,37 \$	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ninepoint 2013 Société en commandite accréditée	Le 20 février 2013	-	-	0,39 \$**	0,39 \$	0,39 \$	0,39 \$	0,39 \$	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ninepoint 2014 Société en commandite accréditée	Le 12 février 2014	-	-	-	0,18 \$**	0,39 \$	0,39 \$	0,39 \$	0,39 \$	0,20 \$	-	-	-	-	-	-	-
Ninepoint 2014-II Société en commandite accréditée	Le 2 octobre 2014	-	-	-	0,38 \$**	0,38 \$	0,38 \$	0,38 \$	0,38 \$	-	-	-	-	-	-	-	-
Ninepoint 2015 Société en commandite accréditée	Le 20 février 2015	-	-	-	-	0,20 \$**	0,37 \$	0,37 \$	0,37 \$	0,37 \$	0,17 \$	-	-	-	-	-	-
Ninepoint 2016 Société en commandite accréditée de courte durée	Le 13 avril 2016	-	-	-	-	-	0,38 \$**	0,38 \$	0,38 \$	0,38 \$	0,38 \$	-	-	-	-	-	-
Ninepoint 2016-II Société en commandite accréditée	Le 3 octobre 2016	-	-	-	-	-	0,37 \$**	0,37 \$	0,37 \$	0,37 \$	0,37 \$	-	-	-	-	-	-
Ninepoint 2017 Société en commandite accréditée	Le 7 février 2017	-	-	-	-	-	-	0,34 \$**	0,34 \$	0,34 \$	0,34 \$	0,34 \$	-	-	-	-	-
Ninepoint 2017-II Société en commandite accréditée	Le 11 septembre 2017	-	-	-	-	-	-	0,37 \$**	0,37 \$	0,37 \$	0,37 \$	0,37 \$	-	-	-	-	-
Ninepoint 2018 Société en commandite accréditée	Le 8 février 2018	-	-	-	-	-	-	-	0,36 \$**	0,36 \$	0,36 \$	0,36 \$	0,36 \$	0,36 \$	-	-	-
Ninepoint 2018-II Société en commandite accréditée	Le 27 septembre 2018	-	-	-	-	-	-	-	0,39 \$**	0,39 \$	0,39 \$	0,39 \$	0,39 \$	0,39 \$	-	-	-
Ninepoint 2019 Société en commandite accréditée	Le 14 février 2019	-	-	-	-	-	-	-	0,39 \$**	0,39 \$**	0,39 \$	0,39 \$	0,39 \$	0,39 \$	-	-	-
Ninepoint 2019 Société en commandite accréditée de courte durée	Le 4 octobre 2019	-	-	-	-	-	-	-	0,39 \$**	0,39 \$**	0,39 \$	0,39 \$	0,39 \$	0,39 \$	-	-	-
Ninepoint 2020 Société en commandite accréditée – catégorie nationale, série A	Le 12 février 2020	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,39 \$	0,39 \$	0,39 \$	0,39 \$	0,39 \$	-	-
Ninepoint 2020 Société en commandite accréditée – catégorie nationale, série F	Le 12 février 2020	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,21 \$	0,21 \$	0,21 \$	0,21 \$	0,21 \$	-	-
Ninepoint 2020 Société en commandite accréditée – catégorie Québec, série A	Le 12 février 2020	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,39 \$	0,39 \$	0,39 \$	0,39 \$	0,39 \$	-	-
Ninepoint 2020 Société en commandite accréditée – catégorie Québec, série F	Le 12 février 2020	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,21 \$	0,21 \$	0,21 \$	0,21 \$	0,21 \$	-	-
Ninepoint 2020 Société en commandite accréditée de courte durée – catégorie A	Le 21 septembre 2020	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,39 \$	0,39 \$	0,39 \$	0,39 \$	0,39 \$	-	-
Ninepoint 2020 Société en commandite accréditée de courte durée – catégorie F	Le 21 septembre 2020	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,21 \$	0,21 \$	0,21 \$	0,21 \$	0,21 \$	-	-
Ninepoint 2021 Société en commandite accréditée – catégorie nationale, série A	Le 17 février 2021	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,35 \$	0,35 \$	0,35 \$	0,35 \$	0,35 \$
Ninepoint 2021 Société en commandite accréditée – catégorie nationale, série F	Le 17 février 2021	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,17 \$	0,17 \$	0,17 \$	0,17 \$	0,17 \$
Ninepoint 2021 Société en commandite accréditée – catégorie Québec, série A	Le 17 février 2021	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,35 \$	0,35 \$	0,35 \$	0,35 \$	0,35 \$
Ninepoint 2021 Société en commandite accréditée – catégorie Québec, série F	Le 17 février 2021	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,17 \$	0,17 \$	0,17 \$	0,17 \$	0,17 \$
Ninepoint 2021 Société en commandite accréditée de courte durée – catégorie A	Le 16 septembre 2021	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,39 \$	0,39 \$	0,39 \$	0,39 \$	0,39 \$
Ninepoint 2021 Société en commandite accréditée de courte durée – catégorie F	Le 16 septembre 2021	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,21 \$	0,21 \$	0,21 \$	0,21 \$	0,21 \$

Après la dissolution d'une société, les commanditaires ont le droit de déduire leur part proportionnelle des frais d'émission non déduits de la société. Pour chaque année, les commanditaires doivent multiplier la déduction par part indiquée ci-dessus par le nombre de parts qu'ils détenaient dans la société, et inscrire le résultat à la ligne « Autres montants déductibles » (ligne 23200 de votre déclaration de revenus) de la déclaration de revenus. Les années marquées \*\* indiquent que les frais d'émission sont déjà inclus sur le feuillet d'impôt d'un associé (case 104) et qu'il n'y a donc pas lieu de procéder à une déduction supplémentaire dans le tableau ci-dessus.

**Partenaires Ninepoint LP**, Royal Bank Plaza, South Tower, 200 Bay Street, Suite 2700, Toronto, ON M5J 2J1; numéro sans frais : 1 866 299-9906, [www.ninepoint.com/fr/](http://www.ninepoint.com/fr/)  
**Services aux négociants** : CIBC Mellon GSSC Record Keeping Services, numéro sans frais : 1 877 358-0540

**Les risques associés à l'investissement dans un fonds dépendent des titres et des actifs dans lesquels le fonds investit et sont en fonction des objectifs particuliers du fonds. Il n'est pas garanti qu'un fonds atteigne son objectif de placement. De plus, la valeur nette de ses actifs et son rendement varieront de temps en temps selon les conditions du marché. Il n'y a aucune garantie que le plein montant de votre placement initial dans un fonds vous sera retourné. Les Fonds ne sont pas assurés par la Société d'assurance dépôts du Canada ni par aucun autre organisme d'assurance dépôts gouvernemental. Veuillez lire le prospectus du fonds ou la notice d'offre avant d'investir.**

Au 1<sup>er</sup> août 2017, les Partenaires Ninepoint a assumé la gestion de portefeuille des actifs diversifiés canadiens de Sprott Asset Management.

Les Partenaires Ninepoint est le gestionnaire de placement des Fonds Ninepoint (collectivement, les « Fonds »). Le prospectus et la notice d'offre de ces Fonds contiennent des renseignements importants, notamment sur les objectifs et les stratégies de placement, les options d'achat ainsi que les frais et dépenses de gestion applicables. Veuillez lire attentivement ces documents avant d'investir. Un placement dans ces Fonds peut donner lieu à des commissions, des frais de suivi, des commissions de performance, des frais de gestion ainsi qu'à d'autres frais et dépenses. Les fonds d'investissement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et les rendements passés ne se reproduisent pas nécessairement. La présente communication ne constitue pas une offre de vente ou une sollicitation d'achat des titres du fonds. L'information contenue dans la présente communication ne constitue pas une offre ni une sollicitation par toute personne résidant aux États-Unis ou dans tout ressort où une telle offre ou sollicitation n'est pas autorisée ou à toute personne qu'il est illégal de solliciter ou à qui il est illégal de faire une telle offre. Les investisseurs éventuels qui ne résident pas au Canada doivent s'adresser à leur conseiller en placement pour déterminer si les titres du fonds peuvent être légalement vendus dans leur ressort. Les renseignements fournis sont de nature générale, et ne constituent pas ni ne visent à fournir des conseils fiscaux, juridiques, comptables ou professionnels. Les lecteurs doivent consulter leurs propres comptables ou conseillers juridiques pour obtenir des conseils concernant leur situation particulière avant d'agir.